

# Fonds d'investissement climatiques

CTF/TFC.9/2  
23 avril 2012

---

Réunion du Comité du CTF  
Washington (États-Unis)  
3 mai 2012

Point 2 de l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE**

## **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE ET ELECTION DES COPRESIDENTS**

1. À sa réunion de novembre 2011, le Comité du fonds fiduciaire a convenu d'élire par courrier, après la réunion de novembre 2011, deux Coprésidents qui siégeront jusqu'à la réunion du Comité du fonds fiduciaire prévue pour mai 2013. À ce jour, les deux Coprésidents n'ont pas encore été élus.
2. Le Comité du fonds fiduciaire est **invité à élire** deux Coprésidents — l'un représentant le groupe des pays contributeurs, l'autre le groupe des pays bénéficiaires — qui siégeront jusqu'à la réunion du Comité du fonds fiduciaire qui se tiendra en mai 2013.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. Un *ordre du jour provisoire* destiné à être examiné par le Comité du fonds fiduciaire a été distribué sous la cote CTF/TFC.9/1. Le Comité du fonds fiduciaire est **invité à l'adopter**.

## **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU CTF**

4. L'Unité administrative des CIF, en collaboration avec le Comité des BMD, a préparé le *Rapport d'activité semestriel du CTF* (CTF/TFC.9/3) pour informer le Comité du fonds fiduciaire de l'état d'avancement des activités du CTF, en particulier de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'investissement et des projets. Le rapport fait le point sur la situation de la réserve de projets du CTF en utilisant le code couleur pour assurer le suivi de l'exécution des projets et présente certains enseignements notés par les BMD au sujet des facteurs qui influent sur l'élaboration des projets du CTF. Le rapport contient aussi le calendrier d'approbation des projets proposé par les BMD pour l'exercice 13.
5. Le Comité du fonds fiduciaire est invité à **examiner** le rapport et à **formuler des directives et des commentaires** au sujet des opérations du CTF.

## **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE CHILI**

6. Le Gouvernement chilien a soumis un plan d'investissement (document CTF/TFC.9/4) au Comité du fonds fiduciaire en vue d'un financement par le CTF. Un représentant du Gouvernement chilien fera une présentation à ce propos devant le Comité. Le Comité du fonds fiduciaire est **invité à approuver** le plan d'investissement pour le Chili qui servira de base à la poursuite de l'élaboration des projets envisagés dans le plan.
7. L'éventualité d'une allocation de fonds au plan pour le Chili sera subordonnée à l'issue du point suivant de l'ordre du jour.

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. OPTIONS PERMETTANT DE GERER L'ELABORATION DE PROJETS DECOULANT DE NOUVEAUX PLANS D'INVESTISSEMENT**

8. L'Unité administrative des CIF, en collaboration avec le Comité des BMD, a rédigé le document CTF/TFC.9/5/Rev.1, intitulé *Options for Managing the Development of Projects*

*Arising from New Investment Plans*, en vue de proposer des principes et des modalités visant à régir la poursuite de l'élaboration des projets et des propositions envisagés dans les plans d'investissements approuvés.

9. Le Comité du fonds fiduciaire est **invité à étudier** les options proposées et à **approuver** les principes et les modalités visant à régir la poursuite de l'élaboration des projets et des programmes envisagés dans les plans d'investissement approuvés.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. PROPOSITION RELATIVE A LA CREATION DE CIBLES POUR SUIVRE L'EXECUTION DES PROJETS DU CTF**

10. Le document CTF/TFC.9/6, intitulé *Proposal for Establishing Targets to Monitor Delivery of CTF Projects*, a été préparé par l'Unité administrative des CIF en collaboration avec les BMD.

11. Le Comité du fonds fiduciaire est **invité à examiner** et à approuver les cibles et les mesures proposées dans le document et à demander à l'Unité administrative des CIF de mettre à jour le document intitulé *Directives du CTF applicables à la gestion de la réserve de projets et à la révision des plans d'investissement* selon les étapes et les cibles convenues.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. PROPOSITION RELATIVE A DES MESURES VISANT A AMELIORER LES OPERATIONS DU SECTEUR PRIVE**

12. Le document CTF/TFC.9/7, intitulé *Proposal for Improvement Measures of the Private Sector Operations*, a été préparé par le Comité des BMD en collaboration avec l'Unité administrative des CIF. Le Comité du fonds fiduciaire est **invité à examiner et à approuver** les modifications qu'il est proposé d'apporter aux documents intitulés *Produits financiers, conditions et modalités d'examen applicables aux opérations du secteur privé* et *Directives opérationnelles du CTF pour le secteur privé*.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT DES BMD SUR LES PAIEMENTS AU TITRE DES SERVICES D'APPUI ET DE SUPERVISION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS**

13. Le document CTF/TFC.9/8/Rev.1, intitulé *MDB Report on Payments for Project Implementation Support and Supervision Services*, contient des informations sur a) les paiements reçus par les BMD, et b) la manière dont les paiements ont été alloués et gérés en interne. Le Comité du fonds fiduciaire est **invité à examiner et à commenter** le rapport.

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES**

14. Les membres du Comité du fonds fiduciaire et les Coprésidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE**

15. La séance sera close le jeudi 3 mai 2012 à 17 h 30.